



<http://www.apprendrepouraider.fr>

Kit de création d'une délégation APPRENDRE POUR AIDER

*Une association pour donner à tous l'accès aux cours particuliers
Un moyen innovant pour financer des actions humanitaires
Un projet simple et rapide à mettre en place*

Finance des actions humanitaires

Utilise tes compétences pédagogiques

Viens en aide à des élèves en difficulté

Développe toi-même une délégation de l'APA dans ta ville

Yoann Magnin
Président Fondateur de l'APA

SOMMAIRE

Introduction.....	p3
I- Principe de l'APA.....	p5
II- Notre valeur centrale : l'indépendance.....	p7
III- Partenaires officielles.....	p8
IV- Fonctionnement d'une délégation.....	p9
V- Aspects administratifs.....	p10
VI- Postes annexes.....	p11
VII- 9 étapes pour créer ta délégation.....	p12
Conclusion.....	p13

Introduction :

Etudiant en dernière année en école d'ingénieur (ENTPE-Lyon), j'ai toujours été très impliqué dans le monde associatif socio-humanitaire. Fort de mes nombreuses expériences associatives, je décide en avril 2009 de monter ma propre structure sur une idée originale : **croiser humanitaire et soutien scolaire**. L'association créée s'appelle Apprendre Pour Aider

Le principe de l'association est le suivant : les bénévoles de l'APA dispensent gratuitement des cours particuliers à domicile. Le bénéficiaire, plutôt que de payer le cours, va réaliser un don à un organisme humanitaire choisi conjointement avec le bénévole. **Cela permet à chaque bénévole de se mobiliser pour la cause de son choix** en collectant des dons, et d'autre part de proposer aux familles une offre très intéressante. Nous demandons en effet aux familles imposables un don de 20 euros par heure de cours (sur lesquels elles bénéficieront de 66 à 75% de déduction fiscale) et un don de 10 euros¹ par heure de cours pour les familles non-imposables. **L'APA permet ainsi d'ouvrir à toutes les familles l'accès aux cours particuliers à domicile.**

L'idée de cette association a suscité un fort intérêt: les familles sont heureuses de pouvoir bénéficier de nos cours particuliers et les bénévoles sont satisfaits et motivés pour aider des causes humanitaires par l'intermédiaire de l'APA.

On aurait pu imaginer que la principale difficulté relative à ce projet était de trouver des bénévoles. Mais c'est justement de la part des volontaires que nous avons reçu l'engouement le plus fort. Ils sont majoritairement étudiants, issus de grandes écoles d'ingénieurs ou bien de l'université. Ils sont heureux de pouvoir aider l'humanitaire tout en utilisant les compétences théoriques et pédagogiques acquises lors de leurs études. Quelques enseignants retraités complètent l'équipe. **Le principe de l'APA fonctionne, ne coûte rien, et rend service tout en collectant des dons pour des associations.**

L'an dernier, en seulement 3 mois d'existence sur la ville de Lyon, l'APA a recruté près de 50 volontaires, a rendu service à une vingtaine de familles et a levé plus de 2500 euros pour l'humanitaire. L'initiative APA a été saluée par la presse et par de nombreux acteurs socio-éducatifs à Lyon. Pour cette année scolaire, nous tentons de poursuivre notre développement et de consolider l'organisation sur la ville de Lyon

¹ Au vue de l'expérience de nos quelques mois d'activité, le « tarif » de 10 euros est suffisamment bas pour être accessible aux familles non imposables (nous avons eu des demandes presque excessives de leur part), tout en restant suffisamment haut pour être significatif au niveau des montants collectés pour l'humanitaire.

Beaucoup d'étudiants rencontrés lors de stands de présentation de l'APA m'ont demandé si nous étions présents à l'échelle nationale. En donnant naissance à ce projet, j'ai réalisé à quel point il était simple et rapide de développer l'association sur une agglomération. **Une équipe de quelques étudiants motivés suffisent pour implanter l'APA dans une ville et la faire fonctionner.** La nationalisation du programme repose donc simplement sur l'implication de quelques volontaires dans différentes villes.

L'objet de ce document est de permettre le développement de l'APA partout en France. Les procédures à suivre sont très simples, rapides à mettre en place, et en quelques semaines, il est possible de créer une délégation de l'APA. **L'implication nécessaire pour la faire fonctionner n'est pas excessive et peut tout à fait se faire parallèlement à des études ou à une activité professionnelle.** L'antenne créée pourra apporter des financements pour des actions humanitaires tout en aidant des enfants en difficulté.

Si tu es sensible à au monde de l'humanitaire et que tu voudrais t'impliquer, si tu souhaites porter un projet innovant au sein de ta ville, alors l'association Apprendre Pour Aider peut t'intéresser.

Le document présente le principe de l'APA et le fonctionnement d'une délégation. Il explique en détail les procédures à suivre pour créer et faire fonctionner une structure. Tous les documents nécessaires sont joints en annexe.

L'APA t'intéresse et tu voudrais créer une délégation dans ta ville ?

- **Consulte le dossier et prends connaissance des procédures**
- **Contacte-nous par téléphone au 06 68 25 76 33 ou bien par mail à l'adresse apprendrepouraider@gmail.com. Nous pourrons t'assister dans les procédures de création.**

I- Objectifs et principe de l'APA

Les trois objectifs de l'association sont les suivants :

- Lever des fonds pour d'autres associations à caractère social, humanitaire ou solidaire, en délivrant des cours particuliers.
- Rendre les cours particuliers plus accessibles financièrement et en élargir ainsi le public bénéficiaire.
- Sensibiliser les élèves aux questions humanitaires

L'APA propose des cours particuliers à domicile donnés par des **bénévoles pour toute discipline et tout niveau**. En échange d'un cours, le bénéficiaire n'effectue pas de paiement mais fait un don à un organisme reconnu d'intérêt général qu'il choisit conjointement² avec le bénévole. Le volontaire pourra par ce biais agir pour la cause de son choix, **tout en sensibilisant l'élève** et sa famille à cette cause. L'aspect sensibilisation est très intéressant : les élèves bénéficiant des cours peuvent découvrir le don humanitaire et ont un exemple direct de solidarité avec l'action du bénévole.

La place de l'APA dans le monde socio-éducatif

L'APA a une vocation humanitaire en déclenchant le versement de montants significatifs à plusieurs organismes humanitaires. L'APA joue aussi un rôle positif au niveau social et prend une place intéressante parmi les associations socio-éducatives existantes. Il y a en effet de nombreuses structures de soutien scolaire gratuit et bénévole qui proposent d'aider les enfants issus de familles défavorisées. Je me suis impliqué dans ce type d'associations qui réalisent un travail indispensable. L'AFEV est la plus importante et la plus connue et elle est très représentative des associations de soutien scolaire en général.

L'AFEV s'occupe principalement de l'accompagnement des écoliers et des collégiens qu'elle tente de réconcilier avec l'école. L'AFEV mène une action nécessaire mais rencontre des difficultés à répondre aux exigences du public lycéen. D'après les chiffres officiels de l'AFEV (accessibles en ligne), seulement 20 % des bénévoles de l'AFEV ont un niveau supérieur au niveau licence. Et seulement 12% des bénévoles font des sciences. Pour beaucoup de lycéens, le principal problème est la compréhension des matières scientifiques. Le succès des entreprises de cours particuliers à domicile (du type Acadomia, Complétude) est lié à ce manque. Ces entreprises proposent des tarifs très élevés, réservés aux plus

² Le choix de l'organisme est laissé libre mais l'APA propose un livret d'organismes partenaires. Ce choix peut être impulsé par le bénévole lorsque celui-ci a rejoint l'APA pour se mobiliser au profit d'une cause à laquelle il est sensible. Cependant, nous avons remarqué que, dans environ 80% des cas, famille ou bénévole n'ont pas d'idée précise et s'appuient sur le livret pour choisir.

riches. Elles sont par là vectrices d'inégalités : arrivés au niveau lycée, les élèves en difficulté issus de milieux défavorisés ne peuvent bénéficier d'une aide extérieure, contrairement aux plus aisés qui se feront aider par un enseignant d'Academia pour 40 euros de l'heure.

L'un des objectifs de l'APA est de proposer une solution pour réduire ces inégalités et d'aller chercher une population bénévole qualifiée afin de donner des cours particuliers accessibles à tous pour un niveau lycée et études supérieures (nous sommes d'ailleurs **le seul organisme associatif à proposer des cours pour le niveau études supérieurs**). Au sein de grandes écoles (comme l'ENTPE dont je fais partie), peu d'étudiants sont intéressés par le soutien scolaire, car il faut pour cela être sensible aux problématiques sociales inhérentes à ce bénévolat. Les étudiants sont par contre sensibles aux problématiques humanitaires pour lesquelles ils se mobilisent volontiers. Le principe de l'APA, à travers son double enjeu social et humanitaire, permet de mobiliser une plus large population bénévole notamment au sein de grandes écoles, et de répondre ainsi à un manque dans le milieu socio-éducatif.

II- Notre valeur centrale : l'indépendance

L'APA a pour ambition de se développer indépendamment de toute autre structure. Le principe de l'association permet en effet de fonctionner avec un budget quasi-nul, et les frais de fonctionnement sont compensés intégralement par les cotisations des adhérents bénéficiaires. L'APA peut parfaitement se construire et se développer de manière autonome, comme le montre ce qui a été fait à Lyon. Nous souhaitons **conserver une indépendance totale**, qui constitue la principale richesse de l'APA :

- Indépendance vis-à-vis des associations soutenues

L'APA est indépendante des associations qu'elle soutient. Par conséquent, aucune association ne doit être privilégiée. L'APA possède 6 partenaires officiels couvrant un large éventail de « domaines » humanitaires. Ces associations n'ont cependant aucun lien financier avec l'APA, et figurent simplement dans le livret des associations. Le choix de l'association doit être laissé au bénévoles et aux familles, qui peuvent choisir tout organisme reconnu d'intérêt général.

- Indépendance vis-à-vis des structures étudiantes.

Une des richesses de notre association se situe dans le fait qu'elle est constituée de volontaires issus de différents milieux étudiants (scientifiques, littéraires, commerciaux,...) et professionnels (retraités, enseignants en activité,...). Cela nous permet de couvrir un éventail de disciplines et de niveaux très large, et d'avoir une plus grande force bénévole. L'APA ne doit pas être développée au sein d'une unique école ou université, et l'équipe dirigeant votre délégation devra refléter la diversité de ses bénévoles, en intégrant des membres de tous les milieux.

- Indépendance vis-à-vis de groupes privés

L'APA peut parfaitement fonctionner avec un budget quasi nul. Nous pouvons donc nous passer de tout sponsor, ou partenaire privé, qui souhaiterait utiliser l'APA pour son image de marque, en échange de moyens financiers. Un budget faible est un confort. Des subventions publiques peuvent tout de même être demandées dans le cas d'un fort développement de votre délégation, impliquant une augmentation de frais de fonctionnement.

Ces principes d'indépendance sont impératifs. L'APA ne doit pas être détournée pour servir les intérêts d'une association, d'une structure étudiante, ou de certains groupes privés.

III – Partenaires officielles

L'APA offre à ses bénévoles et aux bénéficiaires de cours particuliers l'opportunité de soutenir l'organisme humanitaire de leur choix. Cependant, dans la majeure partie des cas, bénévoles et familles n'ont pas d'idée précise quant à l'association à laquelle adresser les dons. Nous avons donc sélectionné 6 associations, qui défendent un panel d'actions assez large, afin de les aiguiller dans leur choix d'organisme à aider. Notre partenariat avec ces associations permet à nos enseignants bénévoles d'être informés régulièrement des actions menés par l'organisme choisi. Cela leur permet de matérialiser ce que peuvent apporter les fonds levés par les cours particuliers donnés. Ils peuvent ainsi prendre conscience de la portée humanitaire de leur bénévolat avec l'APA, en plus du soutien qu'ils apportent aux élèves. Nous avons notamment mis en place avec ces associations un système de mails, qui permet à chaque bénévole soutenant une association partenaire de recevoir chaque mois un message de remerciement, d'encouragement et de présentation des actions qui ont été financées avec les dons collectés. Nous avons par ailleurs signé des conventions nous permettant d'utiliser les logos de ces associations.

L'APA croit aux valeurs portées par ses associations partenaires. Nous sommes heureux de pouvoir les promouvoir et de leur apporter un soutien financier. Les associations partenaires sont les suivantes : Elevages sans Frontières, Habitat et Humanisme, Source Vive, Fondations MVE, et LACIM, ECIDEC. *(Ces partenaires sont encore non définitifs).*

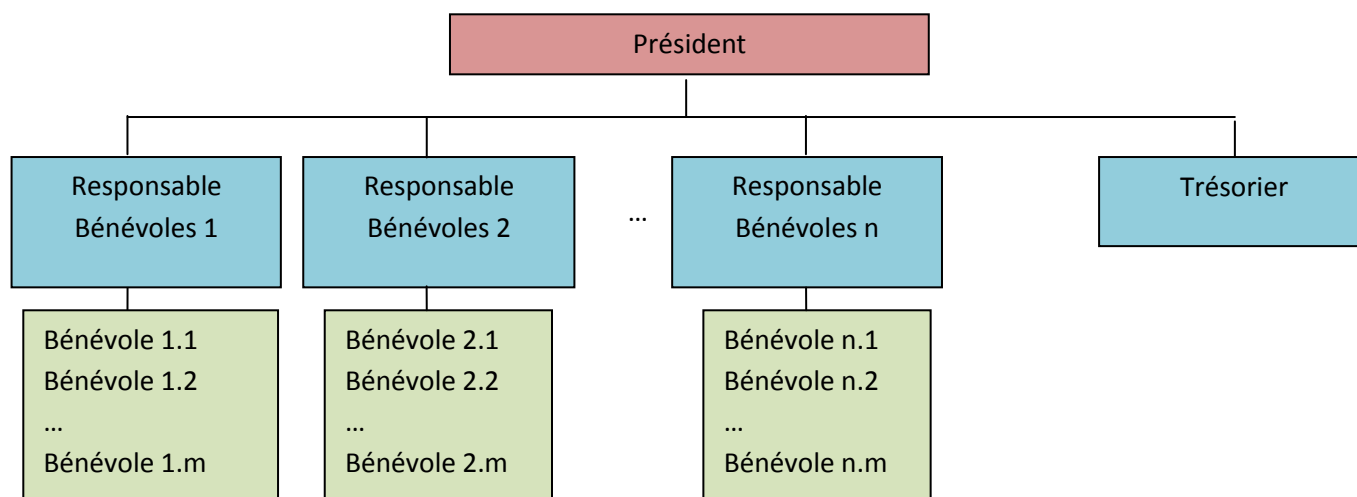
Malgré des sollicitations, nous avons volontairement **évit  des partenariats avec les ONG les plus populaires** afin de pouvoir de r ellement AIDER des associations moins connues   subventionner leurs programmes et   se faire conna tre. Les bénévoles sont cependant libres de soutenir l'association de leur choix, du moment que celle-ci **soit reconnu d'int r t g n ral**.



IV - Fonctionnement d'une délégation

1- Organisation

L'organisation d'une délégation repose sur le travail d'un président, d'un trésorier et de responsables bénévoles.



Lors de la création d'une délégation, il est possible d'initier l'activité de l'association sans nommer de responsables bénévoles. Le président peut directement superviser l'activité de tous les bénévoles. Le modèle ci-dessus est intéressant lorsque le nombre de bénévoles dépassent les 30 membres.

Le président dirige toute l'équipe. Les responsables bénévoles supervisent l'activité d'une vingtaine de bénévoles chacun. Le trésorier assure un rôle de trésorerie.

2- Procédures de traitement d'une demande de cours

Le président gère le téléphone et l'adresse mail de la délégation. Il réceptionne les demandes de cours et les fait suivre à un des responsables bénévoles (RB). Le site internet de l'APA automatise la réception des demandes de cours. Il permet au président de les transmettre efficacement à ces RB. *Un espace est créé sur le site de l'APA pour chaque délégation.*

Le RB fait suivre à son tour cette demande auprès de ses bénévoles. Suivant les réponses qu'il obtient, il choisit le bénévole à qui il attribuera le cours. Il supervise ensuite le bon déroulement des cours. Enfin, il récupère les chèques collectés par les bénévoles et les transmet au trésorier de l'association. **Les RB jouent un rôle crucial dans l'organisation et la gestion des cours. En annexe, le Guide du RB qui présente en détails les procédures et les outils mis en place permettant au RB de gérer l'activité de ces bénévoles.**

Enfin, le trésorier se charge de transmettre les chèques à la délégation centrale de l'APA à l'adresse suivante : **1 rue Camille Jordan 69001 Lyon**. Nous nous chargerons ensuite de les transmettre aux organismes humanitaires.

V- Aspect administratif

Aucune démarche administrative n'est à effectuer de vous-même. Juridiquement, vous ferez partie de l'association loi 1901 basée sur Lyon. Nous vous demandons seulement de prendre contact avec notre délégation centrale afin de pouvoir vous inscrire dans nos dossiers et vous intégrer à notre assurance. Vous serez considéré comme adhérent bénévole de l'association et vous pourrez demander, si vous le souhaitez, de rejoindre le conseil d'administration.

Concernant la gestion administrative au niveau des cours, les bénévoles et les bénéficiaires doivent devenir adhérents de l'APA. Pour cela, un bulletin d'adhésion est rempli lors du premier cours par le bénévole et par le bénéficiaire. **Ces bulletins d'adhésion sont disponibles en annexe.**

Les responsables bénévoles doivent récupérer et conserver les bulletins de leurs bénévoles. Vous devrez mensuellement nous transmettre un listing de vos adhérents.

Les bénéficiaires de cours doivent payer une cotisation de 10 euros pour adhérer à l'association (contrairement aux bénévoles qui ne paient rien). Ces cotisations vous permettront de financer les frais de fonctionnement courants de l'association.

VI- Postes annexes

D'autres postes à responsabilité au sein de la délégation peuvent éventuellement être créés afin d'assurer un meilleur fonctionnement de la structure :

- Un responsable communication : il gère la communication au niveau des acteurs locaux (parents d'élèves, journaux locaux, associations locales, etc.) et assure la promotion de l'association
- Un responsable pédagogique : il gère l'acquisition de supports pédagogiques pour les bénévoles qui en font la demande.
- Un responsable de recrutement de bénévoles : il organise le recrutement des bénévoles.

VII- 9 étapes pour créer une délégation dans ta ville

1- Etablir un contact

La première étape est de contacter la délégation centrale de l'APA. Tu peux le faire par mail à l'adresse apprendrepouraider@gmail.com ou bien directement par téléphone au 06 68 25 76 33. Nous pourrions ainsi te soutenir directement dans tes démarches et t'aider à développer l'APA au sein de ta ville. Nous aménagerons de plus un espace sur le site internet de l'association, qui sera consacré à ta délégation.

2- Monter une équipe

Il faut avoir une équipe constituée d'au minimum 3 personnes motivées pour créer une délégation. Le lancement du projet demandera alors à ces 3 personnes une implication relativement importante, mais qui permettra rapidement de lancer l'activité de l'APA.

3- Recruter des bénévoles

La première étape pour cette équipe est la constitution d'un groupe de bénévoles suffisamment important pour débiter une activité. Une quinzaine de bénévoles est suffisante pour décider de commencer à se promouvoir auprès de potentiels bénéficiaires de cours.

Les moyens de recrutement de bénévoles sont divers. Le plus efficace est la tenue de stands au sein d'écoles d'ingénieurs, de commerce ou d'universités dans votre agglomération. La population étudiante est la plus susceptible de rejoindre l'association. Vous pouvez aussi vous adresser à la délégation locale de l'association de retraités AGIRabcd qui pourra vous promouvoir auprès de la population enseignante retraitée. Vous devez veiller à monter une équipe d'enseignants pluridisciplinaire, afin de pouvoir répondre aux différentes demandes de cours.

D'autres campagnes de recrutement sont possibles : campagnes d'affichage, distribution de flyers, annonces internet, etc. Facebook s'avère notamment être un moyen très efficace pour promouvoir l'association au sein de votre ville et trouver de nouveaux bénévoles. Des supports de communications sont proposés en annexe pour vous aider à promouvoir l'association.

4- Se promouvoir auprès des familles

La promotion auprès des familles peut passer par différents moyens : distribution de flyers à la sortie de lycée, articles dans les journaux locaux, contact avec des proviseurs dans les lycées, etc. Par ailleurs, nous sommes en relation avec la PEEP (fédération de parents d'élèves), qui peut assurer une promotion auprès des familles. Nous vous mettrons en contact avec la délégation locale une fois que votre équipe de bénévoles sera suffisamment importante.

5- Lancer l'activité de la délégation APA

Il est préférable de lancer l'activité de votre délégation assez rapidement afin de mettre en place les procédures de fonctionnement et de ne pas saturer au niveau de la gestion des bénévoles et de l'organisation des cours. Il vous faudra un certain temps pour vous approprier les procédures de fonctionnement mais vous serez ensuite aptes à faire fonctionner l'APA à plus grande échelle.

6- Consolider les procédures organisationnelles

Une délégation de l'APA fonctionne différemment si le nombre de bénévoles est de 15 ou si le nombre de bénévoles est de 50. Il faudra petit à petit « industrialiser » vos procédures de fonctionnement afin d'être capables de gérer la délégation même si elle connaît une forte croissance.

7- Assurer un suivi continu de l'activité de l'association

Une fois les procédures mises en place, l'APA ne demande plus un investissement important mais un suivi régulier de son activité. Il faudra pour cela tenir des réunions au moins mensuellement avec les responsables bénévoles et le trésorier. L'envoi des chèques de dons à la délégation centrale devra se faire mensuellement.

8- Assurer une cohésion entre les bénévoles

Une fois la délégation créée, vous serez à la tête d'une structure qui lèvera tous les mois des fonds pour des actions humanitaires dont les bénévoles sont essentiellement étudiants. Vous pourrez alors vous réjouir du travail accompli ! N'hésitez pas à organiser des événements ludiques ou festifs pour assurer une certaine cohésion entre les bénévoles de votre délégation.

9- Professionnaliser votre délégation

Si l'association se développe de manière importante, et que les frais de fonctionnement augmentent et ne peuvent plus être compensés par les cotisations des adhérents, des demandes de subventions auprès des collectivités locales pourront être effectuées. Selon le montant des subventions obtenues, vous pourrez réfléchir aux moyens nécessaires pour continuer à développer votre délégation (acquisition d'un local, embauche d'un salarié, etc.). Vous pourrez ainsi professionnaliser votre délégation, et lui permettre de continuer à grandir.

Conclusion

L'APA est une aventure dans laquelle toute personne motivée peut se lancer. Créer une délégation peut tout à fait se faire parallèlement à des études ou à une activité professionnelle. Cela demande certes une implication assez importante, notamment lors des procédures initiales, mais votre investissement portera rapidement ses fruits.

L'APA est une aventure dans laquelle je me suis lancé sur Lyon et qui fonctionne très bien. Cela m'a demandé beaucoup de temps et d'énergie pour créer ce projet de toute pièce mais je ne regrette en rien mon investissement. Nous avons déjà collecté de nombreux dons qui seront, j'en suis sûr, bien utilisés par les organismes humanitaires que nous soutenons. Les familles sont heureuses d'avoir accès à des cours particuliers à des tarifs très abordables et d'aider dans le même temps l'humanitaire. L'initiative APA a été saluée par la presse et par de nombreux acteurs socio-éducatifs à Lyon.

Tout cela suffit amplement pour nourrir ma motivation et ma volonté de poursuivre. Je suis heureux de pouvoir faire fonctionner l'APA sur Lyon. Et je vous le conseille à tous.
N'hésitez pas à vous lancer dans cette belle aventure !

ANNEXES

- 1- Guide du RB
- 2- Bulletins d'adhésions
- 3- Support de communication
- 4- Statuts de l'APA et Règlements intérieurs
- 5- Articles de Presse sur l'APA

POUR RECUPER LE KIT ANNEXE (.zip),
CONTACTE-NOUS PAR MAIL OU BIEN PAR
TELEPHONE.

Mail : apprendrepouraider@gmail.com

Tél : 06 68 25 76 33